



INFOS MAIRIE de Germigny (en la montagne)



Juin 2019

Réception officielle des travaux d'extension du cimetière :

Les travaux d'extension, d'accessibilité et de clôture du cimetière sont terminés. Ils ont été financés par la communauté urbaine du Grand Reims pour 53120€ HT et par la commune pour 42208€ HT avec une participation de l'état de 6999€.

Afin de concrétiser la mise à disposition de l'ensemble, la communauté du Grand Reims et sa présidente Mme Vautrin et le conseil municipal de Germigny vous invite à la réception définitive des travaux qui aura lieu le **28 juin à 16h30 au cimetière**.

Les prochains travaux envisagés sont la création d'un ossuaire, d'un caveau d'attente et de 5 caveaux sur des concessions à rétrocéder.

Logement communal vacant :

Depuis le début du mois un logement communal à louer est libre d'occupation. Si vous êtes intéressés vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de mairie. Cet appartement comprend entrée, cuisine ouverte, séjour, salle de bains et 2 chambres.

Championnat régional Grand Est de tir à l'arc 3D :

Le CRTA Grand-Est et la Cie d'Arc de Reims organise leur championnat régional le 9 juin 2019 à Germigny toute la journée.

Le lieu de rassemblement des archers se situe dans la cour de la ferme en face l'église et le parcours dans le bois au dessus du village.

Plus de détails sur le site : <https://tiralarc-grand-est.fr/vie-sportive/mandats/50950.pdf>

Afin de faciliter le stationnement, la rue de fontenille sera mise en sens unique. Néanmoins, un certain nombre de voitures stationnera dans tout le village.

Souvenirs de l'inauguration des vitraux de l'église :

Nous nous souviendrons longtemps de ce moment solennel avec la bénédiction des vitraux par Monseigneur l'Archevêque de Reims et l'Abbé Coqueret. Mais nous garderons aussi d'un souvenir mémorable par un moment de convivialité très arrosé et par un concert de qualité.

Merci à tous pour votre participation et surtout aux membres de l'association « la chouette église de Germigny » pour le travail fourni et l'organisation de cette belle journée qui participe à la reconnaissance de notre village et de son patrimoine.

Fermeture du secrétariat :

Mercredi 3 juillet et mardi 20 août 2019.

Permanences de la mairie : mardi de 12h00 à 13h00, mercredi de 16h00 à 18h00

Site internet : <http://mairie.germigny.a3w.fr/>

Tél 03.26.03.68.73 – mail : mairie.germigny51@orange.fr

